

André MOUTTE
Commissaire-enquêteur
30, Avenue du Docteur Jean CAVAILLE
13160 CHATEAURENARD

à

Monsieur le PREFET des BOUCHES du RHONE
(à l'attention de Mme FOURNIER-ZAMORANO)
Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement
Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement
Mission Environnement et Enquêtes Publiques
Place Félix Baret – CS 80001
13282 MARSEILLE – CEDEX 06

Objet : Enquête préalable au classement de la commune de BARBENTANE au titre de Site Patrimonial Remarquable (SPR) – Correction apportée au rapport d'enquête

Références : Dossier n° E21000119 / 13
Conversation téléphonique du 08/02/2022 avec Mme FOURNIER-ZAMORANO

Pièces jointes : Page n° 5 du Rapport d'Enquête

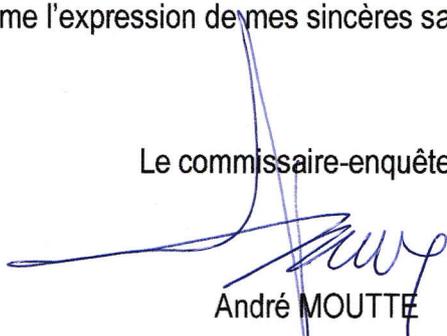
CHATEAURENARD le 8 février 2022

Madame,

Comme convenu lors de notre conversation visée en référence, je vous prie de trouver jointe à la présente la page N° 5 du Rapport d'Enquête transmis par mes soins le 4 février dernier, corrigée pour rétablir le nom exact des journaux ayant été annonceurs de l'enquête publique susvisée, le nom *Le MERIDIONAL* étant remplacé par *La MARSEILLAISE*.

Je vous prie d'agréer, Madame l'expression de mes sincères salutations.

Le commissaire-enquêteur


André MOUTTE